

AVIS

**ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA
MODIFICATION N° 5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté municipal n° 465 en date du 9 mai 2022, Monsieur le Maire de Saint Maximin la Sainte Baume a ordonné l'ouverture d'une Enquête Publique relative au projet de modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme. Cette modification porte sur la modification de l'Opération d'Aménagement et de Programmation du quartier Clos de Roques. Au terme de cette enquête publique, ce document est destiné à être approuvé par le Conseil Municipal.

À cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Toulon a désigné M. Jean – François MALZARD en qualité de Commissaire-Enquêteur (décision en date du 06/04/2022 n°E22000019/83).

L'enquête publique se déroulera à la mairie du mercredi 8 juin à 9h au vendredi 8 juillet 2022 à 17h inclus, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Durant cette période, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre papier côté et paraphé déposé à cet effet en mairie, par voie électronique à l'adresse mail : enquetepublique@st-maximin.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur ; Mairie de Saint Maximin la Sainte baume, Parvis Charles II d'Anjou, 83470 St Maximin la Ste Baume. Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet de la commune (www.st-maximin.fr)

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les mercredi 8 juin 2022 de 9h à 12h (ouverture de l'enquête), jeudi 16 juin 2022 de 14h à 17h, lundi 20 juin 2022 de 9h à 12h, vendredi 1^{er} juillet 2022 de 9h à 12h, et vendredi 8 juillet de 14h à 17h (clôture de l'enquête)

Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur transmis au Maire de Saint Maximin la Sainte Baume dans les trente jours suivant la clôture de l'enquête publique sont tenus à la disposition du public en mairie ainsi que sur le site internet de la mairie www.st-maximin.fr durant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire,

Alain DECANIS